



**Projet « Ecotourisme et conservation
de la BD désertique de la Tunisie »
Principales actions du PAG**

Parc National de Bou Hedma

**Atelier de présentation du Projet
Tunis les 29 et 30 janvier 2013**

Structure de la présentation

- Zonage
- Actions par zonage
- Aspects institutionnels et législatifs
- Activités en relation avec l'écotourisme et la population locale pour améliorer leur conditions de vie

Zonage du parc national de Bou Hedma

- Appliquer le zonage du PAG 2005 moyennant les améliorations suivantes
 - :: Considérer la zone des infrastructures (écomusée, borj, etc.) comme zone tampon
 - :: Inclure la partie montagneuse d'oued Haddej dans la ZPI2.
 - :: Délimitée la zone périphérique à l'aval du cône d'épandage. La Sebka d'el Noueil et ses environs serait un autre milieu à part.

Actions proposées dans la zone de protection intégrale (ZPI)

- Restaurer la clôture autour des ZPI et corridors pour permettre la protection et le passage de la faune.
- Aménager quelques points pour l'observation de la faune (observatoire à Ain Cherichira –Mouflon- Piémont montagne –Goundi-)
- Matérialiser et signalisation les circuits de visites (le long de l'oued du cône jusqu'à l'intérieur de la montagne, circuit le long du piedmont).
- Réhabilitation des pistes de la ZPI1
- Fermeture de la piste entre ZPI1 et ZPI2
- Travaux de CES en amont de Ain Chrichira afin de favoriser l'infiltration et limiter l'impact des crues de l'oued Bou-Hedma en aval
- Remplacer les autruches à cou bleu par celles à cou rouge
- Interdire l'accès aux animaux par les visiteurs, afin d'éviter des épidémies parmi la faune naturelle du parc national car ceci est noté lors des visite du marabout Sidi Boukhtir
- Reconduire la pépinière de Ain Nouh pour produire des espèces qui peuvent être utiliser par les agriculteurs (*Pistachia vera*, olivier, acacia...) ou dans des actions de boisements et/ou de fournir des plants aux écoles

Actions dans la ZT

- Confection de quelques mares pour amphibiens et oiseaux et mise en place d'un poste d'observation l'avifaune (ex. Gangas) au nord de l'écomusée
- Mise en place des tas de pierres pour favoriser la nidification de la huppe fasciée.
- Remise en état des enclos pour réceptionner les espèces
- Réhabiliter l'écomusée et son exposition
- Remise en état de la piste d'entrée jusqu'au Borj
- Prévoir la gestion des déchets laissés par les visiteurs et leur valorisation
- Prévoir l'adduction en eau potable de cette zone
- Equiper le café déjà construit
- Remettre en état toute l'aire en face du café pour pouvoir accueillir les visiteurs au parc
- Pourvoir le parc des moyens logistiques pour assurer la gestion de ZPI et de l'infrastructure et l'accueil des visiteurs y compris une documentation relative aux différents aspects du parc et ses environs
- Prévoir l'équipement nécessaire pour l'accueil des scientifiques et étudiants

Zone périphérique

- Installer près des douars des décharges publiques grillagées pour les dépôts de sachets en plastique et autres en vue de leur valorisation
- Aider la population locale à monter des projets dans le domaine de l'artisanat, l'agriculture biologique, culture du cumin, de petit pois, apiculture etc. à exposer en tant que produits de terroirs aux visiteurs
- Installer à El Bouaa une construction pour l'exposition et la vente des produits de terroirs et assurer l'auto gestion de cette structure par les ONGs
- Prendre en charge certaines activités pour l'accueil des visiteurs dans les douars
- Définir avec les ONGs les créneaux qui peuvent valoriser le savoir faire local, définir des micro-projets, utiliser le parc comme espace de sensibilisation et d'éducation environnementale par les clubs au niveau des écoles, collèges...
- Inviter la population locale et ONGs de la zone à être active dans le comité de gestion du parc
- Faire passer avec la société civile des contrats de partenariat pour la gestion de l'infrastructure au sein, du parc (éco-guides, gestion des facilités de restauration, prendre en charge l'exposition des produits de terroirs au niveau de l'écomusée)
- Assurer la protection des acacias dans la zone périphérique (notamment sur les terres privées) moyennant une exploitation tenant compte de capacité de régénération des arbres
- Prévoir des mécanismes de compensation pour alléger la pression sur les parcours

Suite (ZP)

- Former les instituteurs des écoles de la région sur l'intérêt du parc national.
- Organiser des visites au parc national, au profit des habitants de la région.
- Organiser de stages de formation au profit du personnel conservateur et gardiens de la faune.

Aspects Institutionnels et législatifs

- Enlever la double tutelle sur le parc national de Bou-Hedma
- Mettre en place une administration selon ce qui est proposé par le PAG
- Instaurer un comité de gestion conformément à la législation de juillet 2010 relative à la gestion des aires protégées nouvellement créées
- Instaurer une entrée payante au parc
- Prévoir une évaluation des visites guidées par les éco-gardes

Activités en relation avec le développement de l'écotourisme

- Circuits de visite guidés par des éco-gardes au sein de la ZPI (limités à de petits groupes) en suivant des pistes et sentiers balisés. Ces circuits sont payants
- L'Ecomusée exposera les produits de terroirs
- Le café déjà construit sera sous la gestion d'une ONG ou structure locale
- Le bâtiment de vente des produits de la région est qui reste à construire à El Boua sera géré par une ONG ou structure locale
- Les activités destinés à accueillir les visiteurs seront totalement pris en charge par les locaux

Renforcement des capacités et équipement

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
formation au profit des différents acteurs (CRDA, ONGs, GDAs, DGEQV,...) (H/m)	0,2	0,8	1	1	1	4
Matériel de communication	0	1	0	0	0	1
Equipement de terrain écogardes	0	2	0	0	0	2
Unité bureatique et informatique	1	0	0	0	0	1
Matériel de bureau (immobilier,)	0	1	0	0	0	1
Matériel vétérinaire	1	0	0	0	1	0

Echéancier des investissements

	Unité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Clôture additionnelle	forfait	0	1	0	0	0	1
Panneaux de signalisation	forfait	0	25	0	15	0	40
Mirrador en pierre équipé	nombre	0	1	1		0	2
Aménagement léger DES (ZPI)	forfait	0	0	1	0	0	1
Sentiers nature prioritaires	Nombre	0	1	0	0	0	1
Remise en état de la piste d'accès principal	Km	0	10	0	0	0	10
Travaux de CES et plantations pastorales	forfait	0	1	1	1	1	4
Aménagement complémentaire (portique, centre d'accueil, restaurant,)	Nombre	0	0,5	0,5	0,5	0	1,5
Aménagement d'un jardin botanique	forfait	0	0	0	1	0	1
Centre de développement communautaire	Nombre	0	1	1	0	0	2
Huttes d'observation des animaux	Nombre	0	3	3	0	0	6
Aménagement des points d'eau	forfait	0	1	1	0	0	2
Réhabilitation du réseau hydrauliques	forfait	1	0	0	0	0	1

Mobilisation des partenaires et renforcement du partenariat public privé

A, Activités de la population locale lié à l'écotourisme	Nbre de projets (année 1)	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Micro-projets à but non lucratif	2	4	5	5	2	18
Micro projets à but lucratif*	0	6	8	10	0	24
Micro projets à but lucratif*	0	10	12	14	0	36

Réhabilitation de l'écomusée

Equipement	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation	forfait	0	1	0	0	0	1
Assistance technique à court terme	Homme/j	0	20		0	0	20

Moyens logistiques

Véhicule 4 x4	nombre	1	0	0	0	0	1
Mobylette (surveillance)	nombre	0	8	0	12	0	20
Frais de carburant et entretien et assurances	forfait						

